

## Règlement du concours de dessins d'anatomie

### **Art. 1 : Organismes**

La BU Santé de Saint-Etienne organise un concours de dessins du 24 janvier au 04 mars 2022.

### **Art. 2 : Nature du concours**

Le concours a pour thème l'anatomie du corps humain. Tous les dessins seront largement diffusés dans les locaux de la BU Santé, dans le bâtiment B de la Faculté de médecine et sur les réseaux sociaux.

### **Art. 3 : Candidats**

Le concours est ouvert :

- à tous les étudiants de la Faculté de médecine Jacques Lisfranc de Saint-Etienne
- aux étudiants de licence de l'UJM avec option « accès santé » (LAS)
- aux étudiants de l'Institut de Formation en Masso Kinésithérapie de Saint-Michel
- aux étudiants du Centre International d'Ostéopathie (CIDO)
- aux étudiants des Instituts de Formation de Soins Infirmiers en convention avec l'UJM

### **Art. 4 : Modalités de participation**

La participation à ce concours est gratuite. Un seul dessin par participant sera accepté. Les formats recommandés sont : A4 (21x29.7 cm) et A3 (29.7x42cm). Doivent figurer au dos du dessin les noms, prénoms et le niveau d'étude de l'étudiant ainsi que le titre de l'œuvre. Celle-ci doit être personnelle (le plagiat étant illégal). Les dessins doivent être déposés à l'accueil de la BU santé jusqu'au vendredi 04 mars 2022 inclus.

### **Art. 5 : Composition du jury**

Le jury sera composé :

- de l'équipe de la BU Santé
- du technicien d'anatomie de l'UJM
- d'un membre de l'équipe du CIDO

### **Art. 6 : Lots**

Les lots seront les suivants :

- Pour le Prix du public déterminé par les votes sur Facebook :  
1 séance de massage d'une durée de 55 minutes, au Spa à Saint-Priest-en-Jarez (massage à choisir parmi les prestations proposées par l'institut) d'une valeur 75€, et 1 TP de dissection en présence du technicien du laboratoire d'anatomie
- Pour le premier Prix du jury :  
1 séance de massage d'une durée de 55 minutes, au Spa à Saint-Priest-en-Jarez (massage à choisir parmi les prestations proposées par l'institut) d'une valeur 75€, et 1 TP de dissection en présence du technicien du laboratoire d'anatomie
- Pour le deuxième Prix du jury :  
1 ouvrage en lien avec l'anatomie d'une valeur d'environ 30€, et 1 massage de 25 minutes au Spa d'une valeur de 40€
- Pour le troisième Prix du jury :

1 bande dessinée d'une valeur d'environ 20€, et 1 accès au Spa d'1 heure : Sauna, Hammam et Jacuzzi d'une valeur de 35 €

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature et la valeur des prix en cas de nécessité.

#### **Art. 7 : Autorisations**

Les participants acceptent de voir leurs dessins :

- diffusés sur les réseaux sociaux des BU de l'Université Jean Monnet (Facebook, Twitter et Instagram) :
- <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm/?ref=bookmarks>  
<https://www.instagram.com/bu.ujm/>  
<https://twitter.com/BUSaintEtienne>
- exposés dans l'enceinte de la BU Santé et dans l'enceinte du bâtiment B de la Faculté de médecine
- utilisés pour la réalisation de l'affiche de présentation du concours de l'année suivante

Les étudiants pourront récupérer leurs dessins s'ils le souhaitent à l'issue de l'exposition.

#### **Art.8 : Calendrier du concours**

<b>24 janvier 2022</b>	Ouverture du concours
<b>04 mars 2022</b>	Clôture de la remise des dessins
<b>A partir d'avril 2022</b>	Exposition des dessins à la BU Santé

#### **Art. 9 : Acceptation du règlement**

Le simple fait de participer implique l'acceptation de ce règlement.

Fait à St Etienne, le : 02.12.22

Le Président de l'Université Jean Monnet, Florent PIGEON

